

Environnement monétaire 2000

En 2000, Bank Al-Maghrib a maintenu inchangés ses taux directeurs ramenés en 1999 à 5% et 6,5% respectivement pour les avances sur appel d'offres et pour les avances sur 5 jours. La pause ainsi observée dans le processus d'abaissement des conditions monétaires a été dictée par le recul de la production agricole, ainsi que par l'alourdissement du déficit de la balance commerciale et par la tendance haussière des prix. A ces facteurs, se sont ajoutées les pressions exercées sur l'équilibre monétaire par les besoins de financement du Trésor.

La Banque Centrale est intervenue pour stabiliser le coût de l'argent à l'intérieur de la bande délimitée par les taux directeurs. Elle a effectué des opérations d'open market (achat et vente de bons du Trésor) pour réguler le niveau de liquidité et contenir les taux interbancaires. Ceux-ci sont restés, le long de l'année, compris dans la fourchette de 5% à 6,5%, et se sont établis, en moyenne sur l'année, à 5,40%, contre 5,64% en 1999.

Par ailleurs, afin de permettre aux banques de gérer plus librement leur trésorerie et réduire en conséquence la volatilité des taux sur le marché, Bank Al-Maghrib est revenue au mois de mai, dès résorption des excédents de liquidité, au système de calcul de la réserve monétaire obligatoire basé sur la moyenne quotidienne des soldes des comptes.

Dans ce contexte, M1, qui constitue l'indicateur de référence de la politique monétaire, a progressé de 8,2%, plus vite que l'objectif fixé entre 6% et 7%. Les moyens de paiement ont en effet été l'objet de pressions liées d'une part à une forte demande, en fin d'année, de billets de banque, et, d'autre part, à une vive augmentation des crédits, imputable à une forte reconstitution des arriérés de paiement du Trésor qui a affecté la trésorerie des entreprises.

De la sorte, entendue au sens large (M3), la masse monétaire s'est établie à 293 milliards de dirhams, en progression de 8,4%, contre 10,2% en 1999 et 6% en 1998.

Les agrégats de placement liquides (PL) ont totalisé 27,7 milliards de dirhams, accusant une baisse de 29,5%, et ce après une croissance forte et ininterrompue depuis 1993. Cette chute est liée à la désaffection des épargnants tant à l'égard des bons du Trésor à 6 mois émis à guichet ouvert, que des actifs émis par les OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières), dont les rendements ont été négatifs, du fait notamment de la situation boursière.

Au total, le taux de croissance annuel moyen des liquidités (M3 et PL) ressort à 5,7% en 2000, contre 10,3% en 1999.

La création monétaire est le résultat d'une croissance soutenue des créances sur l'Etat et des concours bancaires, les avoirs extérieurs ayant reculé :



- les créances sur l'Etat, 85,9 milliards de dirhams, augmentent de 13%



- les concours bancaires, 205,4 milliards de dirhams, enregistrent une progression de 10,5%,



- les avoirs extérieurs, 54,7 milliards de dirhams, baissent de 7,5%

Pour 2001, compte tenu d'un taux de croissance prévu de 8,5% en termes réels, d'une hausse des prix qui doit être contenue dans la limite de 2,5%, la norme de progression des agrégats de monnaie est fixée entre 9% et 10%.

Bourse des Valeurs de Casablanca

En 2000, le marché boursier a accusé une nouvelle baisse qui fait suite à l'essoufflement constaté pour la première fois en 1999 après la réforme de 1993 :



l'Indice Général de la Bourse a reculé de 15,27%, clôturant l'année à 658,43 points (son repli était de 3,3% en 1999) ;



la capitalisation boursière s'est établie à 114,9 milliards de dirhams, en une baisse de 16,8%, après 4,9% en 1999 ;

Le volume des transactions, 34,4 milliards de dirhams, a reculé de 63,6% par rapport à 1999.

L'actif net des OPCVM dont le nombre s'est accru de 111 à 141, a accusé une baisse de 22,1%, revenant de 45,5 milliards de dirhams à 35,5 milliards de dirhams. Le recul a touché aussi bien les OPCVM « diversifiés » (-29,3%) que les OPCVM « actions » (-20,2%) et les OPCVM « obligations » (-21,3%).

